

Ma Sage Provence

Sur RDV et/ou à domicile tél 04.75.27.19.25

Au 2225 route des Caritat, entrée chemin de l'église ; Houria Nommay vous accueille dans son salon de massage « Ma Sage Provence » depuis janvier. Praticienne depuis 2015, après 2 ans de formation auprès d'une kinésithérapeute, elle vous propose des massages de bien-être ou de réflexologie de 60 à 120 minutes.

Ces massages s'adressent à tous et peuvent être réalisés sur les enfants et les femmes enceintes. Des soins sont aussi proposés pour le corps et le visage.

Associations du Village

LES CIGALES DU MARNAS reprennent du service à partir du 3 octobre. Cette association propose chaque mercredi de 18h30 à 19h30 de la gymnastique d'entretien pour tous âges.

L'animateur, Mr BRAVAIS Gérard, propose un travail sur l'assouplissement, les étirements et la musculation. Les cours sont mixtes et se font à la salle des fêtes.

De 20 à 90 ans, l'association vous propose la première séance gratuite puis le trimestre est à 25 euros.

Présidente : Mme Nicole COULLET

L'ATELIER LOISIRS CRÉATIFS a repris début septembre. Ouvert à tous, les membres se retrouvent chaque mercredi et jeudi de 14h à 17h dans l'ancienne salle d'école et bientôt dans la salle polyvalente.

L'atelier débute avec la préparation du marché de Noël qui permet de faire des dons au Téléthon et pour la lutte contre la Mucoviscidose puisque tous les bénéficiaires sont reversés.

En octobre, les couronnes de Noël et le travail du bois sont abordés.

Cotisations 5 euros/an

Contact : Mme MALAUSSANE 04.75.27.71.82

Notre École

L'année scolaire a repris et nos petits chérubins de la maternelle ont retrouvé Ludovic LOUPIAS, leur instituteur et Florence MAILLET, l'ATSEM. (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles)

Les effectifs cette année sont : 2 tout-petits, 10 petits, 7 moyens, 9 grands soit 28 élèves cette année.

Embellissement du village

La mairie met à disposition gratuitement des pots de fleurs gris (identiques à ceux devant la mairie) aux personnes volontaires souhaitant faire devant chez eux des plantations et les entretenir afin d'embellir le village ou réguler les stationnements. Les demandes doivent être faites en mairie afin que le conseil municipal puisse les étudier.

Offre d'emploi

La Fondation Perce-Neige recherche pour sa Maison d'Accueil Spécialisée à Condorcet un auxiliaire d'accompagnement (H/F) en CDD.

L'établissement accueille 35 résidents en situation de polyhandicap en internat.

Le poste d'auxiliaire d'accompagnement a pour vocation de déboucher sur un poste d'accompagnant éducatif et social ou d'aide-soignant.

Les principales missions sont :

- L'aide à la vie quotidienne (lever, repas...) ainsi qu'à la vie sociale (activités)

Vous bénéficierez d'une initiation aux différents sujets propres à l'accompagnement de ces personnes (connaissance du handicap, techniques d'accompagnement, rédaction des écrits professionnels...)

Adresser dès maintenant lettre de motivation manuscrite + CV à Monsieur Le Directeur – Maisons Perce-Neige de la Drôme – Condorcet – BP 98 26111 NYONS CEDEX ou recrutement@perce-neige.org sous référence auxaccompond



État civil

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Jeannine DELGADO née BARNOUIN le 30 juillet 2018, à l'âge de 94 ans.

Sincères condoléances à toute sa famille.



Lina et Raphaël sont heureux de vous annoncer la naissance de leur petit frère Simon.

Il a montré le bout de son nez le 20 juillet, à la maison. Pamela Bouchet et Fabien Ladet sont les heureux parents.

Félicitations à eux ainsi qu'aux grands parents.

La Gazette de Condorcet



BULLETIN MUNICIPAL TRIMESTRIEL
SEPTEMBRE 2018 - NUMÉRO 18

SOMMAIRE

Le Mot du Maire



Travaux à la Mairie



Traditions

- De la vigne et du vin

- Pépinières fruitières



Ma sage Provence



Associations du village



Notre école



Embellissement du village



Offre d'emploi



État civil

Le mot du Maire

Chères Condorcéennes, chers Condorcéens,

Notre mairie n'est plus en mesure d'accueillir le public de manière acceptable.

La salle du conseil municipal et des mariages située à l'étage n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite.

Nous avons dû faire face à l'effondrement de l'escalier principal d'où des problèmes structurels à résoudre pour la sécurité de tous.

Par ailleurs ce bâtiment abritant également l'agence postale et l'école a été diagnostiqué comme énergivore puisque très mal ou pas du tout isolé.

Voilà les 3 principales raisons qui nous ont conduits à élaborer le projet de réhabilitation de ce bâtiment communal.

Les objectifs principaux de ce projet sont :

- Regrouper l'ensemble des services de la Mairie et de la Poste en rez de chaussée en ramenant la salle du conseil municipal et des mariages dans une extension.

- Réorienter l'accès depuis la place du 19 mars à proximité du stationnement avec une accessibilité PMR directe et affirmer la façade côté ouest du bâtiment.

- Renforcer la liaison piétonne visible et fonctionnelle entre les espaces est et ouest.

- Intégrer la poste et le point information tourisme.

- Renforcer l'isolation thermique et rénover le système de chauffage et de rafraîchissement.

Ce projet a été conçu en concertation avec le conseil d'architecture d'urbanisme et d'environnement de la Drôme, les architectes Peysson et Vettorello de Bourdeaux et les bureaux d'études spécialisés Mounier Peyrin (fluides) de Montélimar, Mathieu (Béton armé) de Chabeuil et Dicobat (Economiste) de Saint-Peray.

Ce projet n'a été possible qu'avec la solidarité de tous, l'ensemble du conseil municipal que je félicite, qui a validé toutes les étapes, et ce dans l'intérêt général.

Je remercie également tous nos financeurs que ce soit l'Etat représenté par Madame la Sous-Préfète, le Conseil départemental, le Conseil régional, le Syndicat départemental d'énergie et la Poste.

Je remercie tout particulièrement la Fondation Perce-Neige, qui à notre demande nous met gracieusement à disposition des locaux pour nous permettre d'assurer la continuité du service public de la Mairie et de la Poste pendant la durée du chantier, soit approximativement une année.

Ces locaux provisoires seront accessibles depuis le chemin du vieux village, et la date exacte d'ouverture sera précisée sur une prochaine Gazette.

Les conseils municipaux mensuels se tiendront eux dans la salle polyvalente.

Les travaux ont été confiés à certaines entreprises locales énumérées ci-après.

L'équipe municipale et moi-même suivront de manière attentive l'ensemble de ce chantier.

Entreprises :

Maçonnerie : Vial et fils : Les Pilles.

Etanchéité : Ecobat Valence.

Menuiserie : Same : Nyons.

Carrelage : Ressegaire Aubres.

Cloisons : Dufour Nyons.

Electricité : Contact Elect Crest.

Plomberie : Provence Plomberie Chauffage Puyméras.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : JEAN-CLAUDE BRUS
RÉDACTRICE : CHRISTEL DESSALES
PHOTOS : ANNE-LISE PEYSSON
MISE EN PAGE : LUC CLÉMENT - IMPRIMÉ PAR NOS SOINS

Bien cordialement, Jean-Claude Brus.

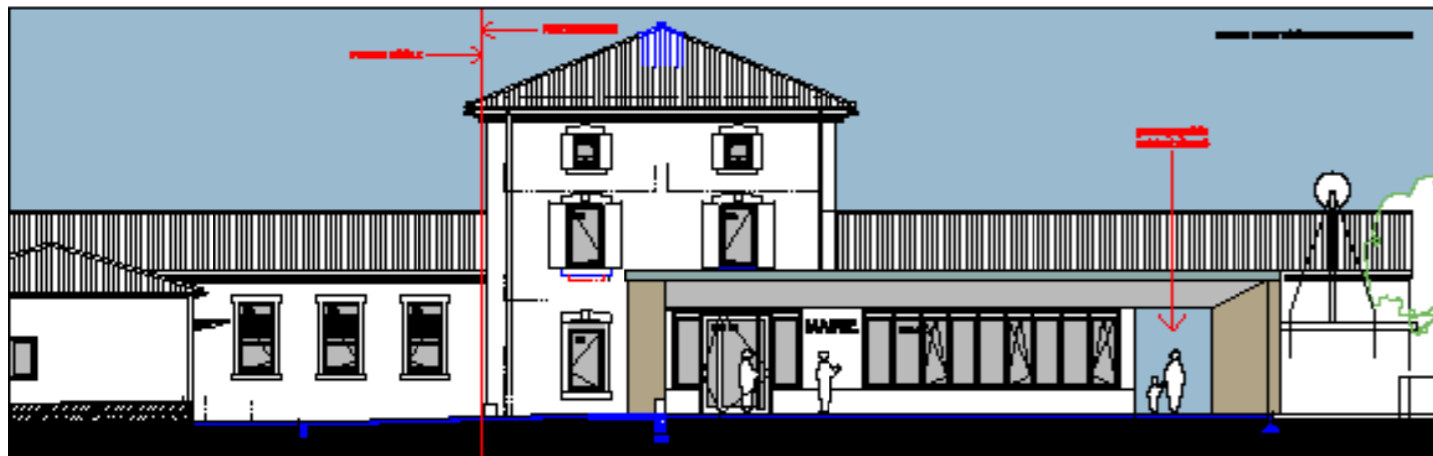
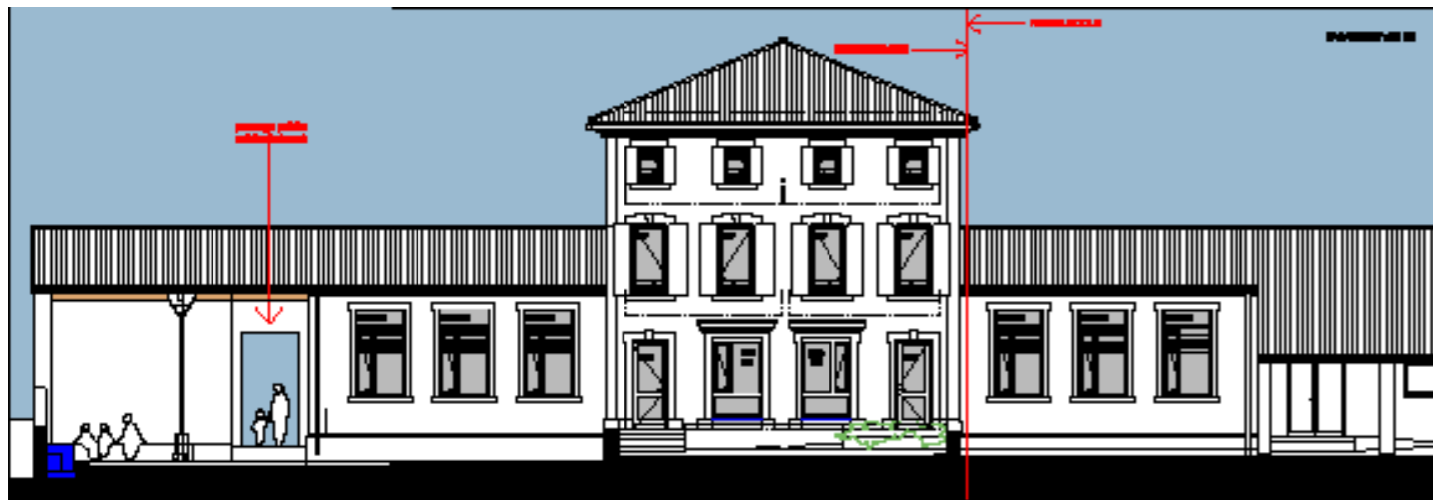


ÉTAT DES LIEUX

LES PLANS DE CETTE RESTRUCTURATION SONT VISIBLES EN MAIRIE
LE MARDI MATIN DE 9 H À 12 H



PHOTOMONTAGE DU PROJET



Traditions

De la vigne et du vin...

C'est avec la fin de l'été que les vendanges débutent.

Si aujourd'hui 6 vigneronns se partagent l'exploitation des vignes de Condorcet, cela n'a pas toujours été le cas.

Un grand nombre de condorcéens avait leurs vignes et vendangeait surtout pour leur consommation personnelle et quelques-uns pour le commerce.

Des vieux cépages hybrides comme le Cinsault, Carignan, Aramon... étaient privilégiés.

En 1980, la création de la cave des Pilles allait changer le paysage et les 24000 hectolitres de vin fabriqués au début vont se réduire à environ 10000 hectolitres actuellement

Le passage de vin de table à vin de pays coteaux des Baronnie est effectué et maintenant les cépages utilisés sont surtout les Chardonnay, Merlot, Syrah, Grenache, Cabernet Sauvignon...



Pépinières fruitières

Mr Patrick JAVELAS 06.77.44.87.32

A la fin de l'automne, la plantation d'arbres fruitiers est recommandée.

Patrick Javelas a repris la pépinière créée par son père il y a plus de cinquante ans et propose à la vente un grand nombre d'arbres : abricotiers, cerisiers, pruniers, oliviers, cognassiers, pêchers, amandiers, pommiers, poiriers.

Que ce soit pour les particuliers et/ou les professionnels, aucune quantité minimum est demandée.

Le travail de la pépinière est très cadré car les porte-greffes sont plantés en janvier-février puis les greffes sont faites en août. L'année d'après, on coupe en dessus de la greffe pour laisser partir le bourgeon greffé. Après débourgeonnement, l'arbre est prêt à la vente 2 ans plus tard.

